



ARCHIVES DE PRANGINS

1799 – Logement de troupes dans le village



En 1799, les troupes françaises occupent une grande partie de l'Italie, et Napoléon mène déjà sa Campagne d'Égypte afin de couper la Route des Indes à la Grande-Bretagne.

Jusqu'en 1815, les militaires se déplacent dans toute l'Europe, et des logements sont bien sûr réquisitionnés.

Pour notre paisible village, la mise à disposition de cantonnements crée quelques problèmes, à tel point que notre municipalité se plaint auprès des autorités de Lausanne.

La plainte ci-dessous est extraite des procès verbaux des séances de la Municipalité de 1799.

Du 20 May 1799

Copie d'une Pétition de la Municipalité de Prangins, District de Nyon, à la Chambre administrative de Lausanne

La Municipalité, interprète des vœux de ses concitoyens, doit vous prévenir que chaque fois (depuis un mois) qu'il y a eu des troupes à loger, la dite commune de Prangins en a eu un contingent au delà des ses forces et de sa population, tandis que les autres villages des environs en ont été complètement exemptés.

Hier encore, on lui avait annoncé 50 hussards et il lui en est arrivé 88, sans être prévenue de cette augmentation. Nous pouvons dire en toute vérité qu'aucune commune n'a jamais plus montré de bonne volonté qu'elle à se prêter au bien public et aux circonstances, mais vous sentez, Citoyens, que lorsque les charges deviennent trop répétées, il peut en résulter des murmures dont vous pouvez mieux que nous prévoir les suites.

Ayant donc des preuves si répétées de votre Équité, nous ne doutons point que vous ne donniez promptement des ordres qui nous soient favorables par la suite.